que le voleur prenait la fuite, Mme Pauwels avertit un préposé des douanes, M. Arnoult Guillaume, de la brigade de Roubaix, qui fut assez heureux de le rejoindre dans les champs ; il le remit ensuite entre les mains du garde Trenteseaux, qui le conduisit au violon municipal.

Les gendarmes, prévenus, interrogèrent l'inconnu ; c'est un sujet belge du nom de Paul Rommineré, né à Cherbourg, le 8 septembre 1911, sans domicile fixe, titulaire de plusieurs condamnations pour vol de numéraire et de vélos. Il sortait de la maison d'arrêt de Lille, depuis le 22 juin.

Conduit à la gendarmerie de Roubaix, il sera à nouveau dirigé sur la prison centrale dans la journée d'aujourd'hui.

Outre les quelques pièces de monnaie qu'il avait dérobé chez M. Pauwels, il a reconnu avoir soustrait un livret militaire à Croix, dans un estaminet. Ce livret porte le nom de M. Cocheteux Henri, classe 1936, domicilié à Croix.

REOUVERTURE DES ECOLES. — A la suite de l'arrêté pris par M. le maire, M. le docteur Vielliédent, inspecteur départemental de la Santé et de l'Hygiène publiques, s'est rendu à Lys, pour enquêter sur l'épidémie de rougeole qui sévissait sur le territoire de cette commune. Cette épidémie ayant tendance à disparaître, il a été décidé, d'un commun accord, entre M. l'inspecteur et M. le maire, et après désinfection complète des locaux de l'école maternelle, que toutes les écoles de la ville pourraient être réouvertes à partir du 30 de ce mois, pour les élèves guéris et les non contaminés.

HEM

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni jeudi, sous la présidence de M. Emile Delmet, maire.

M. le maire ouvre la séance à 19 h. 30. Sur la proposition de M. Trefel, un secrétaire de séance, M. Delattre, est désigné à cet effet et donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

Assistance aux vieillards. — Sur la proposition de M. le Maire, le taux de l'allocation mensuelle est relevé de 50 à 100 fr., y compris la part de l'Etat, soit le maximum autorisé par la loi.

Assistance aux femmes en couches. — Le taux de l'allocation journalière est porté à 7 fr. 50, ce qui est aussi le maximum autorisé par la loi.

Chemin de Gourguemstz. — Ce chemin a été classé par décision préfectorale du 20 janvier 1887. Un certain nombre de riverains ont demandé le déclassement et la suppression de ce chemin. Le conseil municipal ne peut émettre qu'un avis défavorable au projet en question.

Lotissement. — Un projet de lotissement d'un terrain appartenant à M. Torris, de Roncq, et situé au lieu dit « Gourguemetz », a été déposé. Le conseil donne un avis favorable à ce projet de lotissement.

Timbre antituberculeux. — M. le maire donne lecture d'une lettre de félicitations de M. le Préfet, en date du 30 avril 1930, faisant connaître que la commune d'Hem a vendu 78.815 timbres, soit une moyenne de 1 fr. 44 par habitant. La moyenne pour le département est de 0,97 par habitant.

Jardins ouvriers. — Le concours des jardins ouvriers aura lieu le dimanche 29 juin. Le conseil vote une somme de 500 fr. qui sera prélevée sur le crédit des fêtes. La distribution des prix se fera le 14 juillet à la mairie à l'issue du cortège.

Fête du 14 juillet. — Le conseil approuve le programme de la fête du 14 juillet. Le détail de la fête sera annoncé par affiches.

Installation de nouvelles boîtes aux lettres. — M. le Maire expose que pour faciliter les relations postales des habitants du Bas Voisinage ou la population s'est considérablement accrue, il serait utile de demander à l'Administration des Postes la concession d'une boîte aux lettres supplémentaire, laquelle pourrait être installée à l'estaminet Seigneur. M. Boussemart demande qu'une boîte aux lettres soit installée au hameau du Bon Poste sur le mur de la propriété de M. Simon Delfrennes. M. le maire déclare que le hameau du Bon Poste intéressant les habitants de Lys, Touffiers et Hem, il y aurait lieu, au préalable, de demander à Lys et Touffiers s'ils consentiraient de participer dans la dépense.

Monopole des pompes funèbres. — La Direction des Pompes Funèbres Générales, dont le siège est à Roubaix, 49, rue Sébastopol, sollicite la concession du service des corbillards dans la commune, moyennant une redevance annuelle de 1.500 fr. Le conseil autorise M. le maire à passer un marché avec l'entreprise susvisée à compter du 1er octobre. L'achat des cercueils et les décorations mortuaires des habitations pourront cependant être faits au gré des familles par un entrepreneur de leur choix.

Les prix des corbillards sont les suivants : premières classe solennelle, 400 fr. ; première classe simple, 200 fr. ; deuxième classe, 125 fr. ; troisième classe, 75 fr. ; quatrième classe, 35 fr.

Fonctionnement des bains douches. — En vue du fonctionnement prochain des bains douches, M. le maire propose de fixer le prix à 1 fr. pour les douches et à 1 fr. 25 pour les bains.

Aliénation de terrain. — M. le maire donne lecture d'une lettre de la Compagnie des chemin de fer du Nord qui, pour permettre l'agrandissement de la maison de garde du passage à niveau du Petit Lannoy, désirerait acquérir une portion de terrain limitrophe appartenant à la commune d'une contenance de 1 are 08. Le conseil charge M. le maire d'intervenir auprès de la Compagnie des chemins de fer pour en obtenir 30 fr. le m2.

Traitement des employés communaux. — Le conseil s'est inspiré du barème des traitements du 5 février 1929 concernant les communes de moins de 5.000 habitants pour établir un nouveau barème correspondant à l'importance de la commune. Conformément à la promesse faite antérieurement le salaire du fossoyeur a été, lui aussi, augmenté de 1.635 fr. par an, à partir du 1er janvier 1930.

Ecoles. — L'école Jules Ferry est devenue trop petite par suite du développement du quartier du Bas Voisinage. M. le maire propose d'inscrire au budget additionnel le crédit nécessaire pour l'exhaussement de ce bâtiment ; considérant qu'il demande au conseil l'autorisation de faire commencer les travaux sans tarder.

L'unanimité du conseil se range à cet avis et vote le crédit nécessaire.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lebaucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone de jour 9.85
(Téléphone de nuit : 9.51 à Roubaix, bureaux de « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing »
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

L'AMICALE COLBERT AU MONT DE L'ENCLUS

Par un temps splendide, les Colbertistes, en nombre de 350 ont fait une excursion familiale à l'Enclus, dimanche dernier. Les sections musicale et théâtrale de l'Amicale étaient de la sortie avec leur président d'honneur en tête. Partis de Tourcoing, à 7 h. 48, le train les amena à destination à 9 h. 21. A leur arrivée, un cortège se forma et, musique en tête, ce fut la montée assez dure par une chaleur estivale. Le sommet atteint, eut lieu aussitôt la reconnaissance des restaurants, liberté complète ayant été laissée aux excursionnistes pour le repas. Après qu'on se fut restauré, un cortège se reforma pour la promenade en musique sous bois. Rien de plus salutaire et amusant que cette randonnée en famille où l'on respirait l'air embaumé de l'odeur des sapins. La descente du « Trou du Diable », fut assez mouvementée et plus d'un a failli perdre pied, ce qui amena des cris et des rires provoquant la plus grande gaieté dans la caravane.

A midi, un concert apéritif eut lieu sur le terrasse de l'Hôtel des Acacias et à 1 heure, on se mit à table pour le dîner. La plus cordiale animation régna pendant la durée du repas.

Au cours du banquet offert aux musiciens et artistes de l'Amicale, M. Rouvillain, président de la Philharmonie, prit la parole au nom de la Musique et de sa filiale, la Compagnie lyrique et dramatique pour remercier bien sincèrement, M. Georges Moulin, président d'honneur, qui, par ses largesses, a procuré les agréments de la journée.

La présence de M. Brassart est soulignée, des remerciements sont adressés à l'administration municipale et un vivat est chanté en l'honneur de M. Moulin.

A son tour, M. Wagnon, président de l'Amicale, complimente M. Moulin de ce qu'il fait pour les anciens élèves et dit la reconnaissance que tout Colbert a pour cet ancien administration.

M. Brassart est salué à nouveau pour sa participation à la sortie, montrant par sa présence, comme toujours, son grand attachement à Colbert. M. Pierre Liard, le distingué secrétaire général de l'Amicale est félicité et remercié pour son travail, son dévouement et son grand esprit d'organisation.

Un ban est donné à MM. Moulin et Brassart et la président d'honneur se lève pour remercier. Il déclare qu'il est venu, non pour être honoré, mais pour aider l'Amicale Colbert, dans ses activités artistiques.

M. Brassart termine la série des toasts en disant tout le plaisir qu'il éprouve à se trouver au milieu de cette belle société colbertiste. Vous avez beaucoup travaillé, vos œuvres sont belles et appréciées. Tâchez de ne pas les laisser péricliter. Suivez en cela l'exemple des anciens, de votre vieux président surtout, qui est à votre tête depuis plus de 40 ans. Que les jeunes fassent comme eux, qu'ils servent l'école laïque et ils auront mérité de la République.

Le dîner terminé, la Musique rassemble tous les excursionnistes, à 15 h. 30, pour prendre part aux divertissements divers.

A 17 h. 30, au point culminant du Mont, près de la Tour, un bal champêtre s'ou [illegible] la jeunesse se livre à de joyeux ébats par des danses anciennes et nouvelles. Malheureusement, un orage est venu contrarier cette partie du programme, et il fallut abandonner la danse pour se mettre à l'abri. Le retour s'effectua sous la pluie et, malgré ce contretemps fâcheux, les Colbertistes sont rentrés à Tourcoing, à 21 h. 48, satisfaits d'avoir fait une si bonne et agréable excursion.

L'ASSEMBLÉE GENERALE DES ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION

Le Groupe des Anciens des Armées d'occupation de Tourcoing et ses cantons, a tenu mercredi soir son assemblée générale sous la présidence de M. Jules Leurent, président des A. A. O.

Après la lecture du rapport de la dernière réunion, faite par M. Emirgand, secrétaire, M. Leurent remercia les membres d'être venus si nombreux, et leur demanda de faire une active propagande pour amener des camarades à la Société. Il fit un compte rendu de la Fête des A. A. O. d'Helluin ; des félicitations furent adressées à son président, M. Vandeborre et à la jeune section. Il recommanda la Fête du Corso fleuri organisée par les « Amis de Tourcoing » et conseilla aux membres de faire partie de la caisse des Assurances sociales de la Fédération des Combattants. Des instructions furent ensuite données pour la tête du 6 juillet, et on nota de nombreuses adhésions pour le banquet.

M. Leurent donna alors la parole à M. Jules Vandendriessche, avocat, qui fit une causerie sur : « La conquête de l'Algérie en 1830 ». Puis un souvenir fut offert à M. Jules Soyez, à l'occasion de son mariage et M. Leurent profita de l'occasion pour le remercier de tout son dévouement à la société.

Une importante tombola clôtura cette intéressante réunion.

LES CONCOURS PUBLICS AU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

C'est samedi prochain que vont commencer les grandes épreuves annuelles des concours publics au Conservatoire.

L'importance de ces épreuves, l'intérêt qu'elles présentent sont les raisons pour lesquelles elles attirent si fortement l'attention d'un public sélect toujours plus nombreux chaque année.

Le nombre des concurrents admis à participer au concours étant assez élevé l'actif Directeur du Conservatoire, M. Lucien Niverd, a dû répartir les différents concours en cinq grandes séances (au lieu de quatre les années précédentes).

Nous rappelons que ces séances ont été fixées aux dates ci-après : samedi 28 juin (instruments à vent, cuivres), à 14 h. ; lundi 30 juin, (instruments à vent, bois) à 14 h. 30 ; mardi 1er juillet (instruments à cordes), à 14 h ; jeudi 3 juillet, classes de chant à 15 heures.

Samedi 5 juillet classes supérieures de piano à 14 heures.

Le programme détaillé de chacune de ces séances sera communiqué dans leur ordre au public.

Il sera procédé de même façon pour les résultats après chaque concours. De heutes personnalités musicales ont bien voulu accepter l'invitation qui leur a été faite de siéger aux différents jurys des concours.

Il est rappelé aux personnes invitées à assister aux concours que la circulation est interdite dans la salle et que le silence le plus absolu doit être observé pendant l'exécution des morceaux par les concurrents.

FÊTE DES ECOLES

C'est dimanche 29 juin, au terrain de jeux du Chênes-Houplines qu'aura lieu comme nous l'avons annoncé déjà, la fête des écoles publiques.

Rappelons que le cortège composé du groupe scolaire (clique, fanfare, lires), des enfants des écoles, des Amicalistes, partira de la place de la République, à 14 h. 30 très précises.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

FANFARE « LES INTIMES ». — Vendredi 27 courant, dernier délai pour l'inscription des sociétaires et leurs familles désireux de participer au voyage d'Anvers le 29 courant.

HARMONIE MUNICIPALE. — Répétition générale vendredi 27 juin à 20 h. au Conservatoire.

Dimanche 29 juin, après-midi, concert au terrain de jeux de la rue du Chêne-Rouplins. Présence obligatoire. Des instructions seront données à la répétition de vendredi.

FÉDÉRATION DES AMICALES DES ECOLES PUBLIQUES. — Ce soir vendredi réunion à 19 h. 30 terrain du Chêne-Houpline pour les commissaires de toutes les amicales qui participent à la Fête des Ecoles.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Ce vendredi à 19 h. 30, au patronage des jeunes filles, rue de la Blanche Porte « répétition d'orchestre pour le ballet des Sévignettes du 29 à la fête des Ecoles.

PARTI SOCIALISTE. — Groupe Victor Capart. Samedi 28 juin à 19 h. réunion mensuelle au siège chez D. Vanoverschelde, rue A. Testelin. Présence indispensable.

FÉDÉRATION AMICALE DES COMBATTANTS. — **Groupe des quartiers du Sacré-Cœur.** — La Commission rappelle à tous les adhérents le grand jeu de boules que le groupe donnera au profit de la caisse de secours, samedi 28 courant à partir de 14 heures et dimanche 29 toute la journée.

D'autre part le groupe organise un char à l'occasion du Corso Fleuri que les Amis de Tourcoing organisent le dimanche 13 juillet ; la Commission fait encore appel à tous ceux qui veulent participer à ce cortège, à venir s'inscrire lundi prochain 30 courant de 19 h. à 20 h. 30 au Débit de Tabac, 70, rue de Calais. Une permanence fonctionnera et tous renseignements utiles seront donnés.

— **Groupe du Centre.** — Dernière séance le 29 juin, de 10 à 12 h. série gratuite. Distribution des prix jeudi 3 juillet à la réunion trimestrielle.

La Commission de tir fusiste pour que tous les membres du groupe profitent de ce concours. Les plus petits tireurs auront une chance de se classer et profiteront de leur allocation de cartouches. De 10 à 12 h. rue de l'Yser.

CHEZ LES MÉDAILLÉS MILITAIRES. — **Excursion à Bruges et Zeebrugge.** — La section de Tourcoing des Médaillés Militaires, a organisé le dimanche 29 juin, une excursion dont nous indiquons ci-dessous l'itinéraire :

6 h. 45, rassemblement au siège, rafé Andriès. — 7 h., départ. — 8 h. 45, arrivée à Bruges, visite de la ville. — 9 h. 30, départ pour Knocke, visite de la batterie Wilhem II. — 11 h. 30, départ pour Zeebrugge ; à Zeebrugge, visite du Môle et du Musée. — 12 h. 30, départ pour Blankenberghe. — 13 h., repas pris en commun à l'Hôtel « Miuerva », Digue de Mer.

Toute latitude est laissée pour l'après-midi. Des instructions seront données pour le retour.

ETAT CIVIL

Naissances. — André Delannoy, rue Chevreul, 3. — Henri Nolf, rue de Creil, 16.

Décès. — Auguste Depresl, 82 ans, rue Villes, cour Pouchain, 16. — René Permenier, 5 mois rue Nationale, 122.

rue Nationale, 122. — Ulysse Aupet, 44 ans, rue de Paris, 156.

DOMMAGES DE GUERRE
recherchés, toutes régions. Frais à ma charge.
Paiement comptant : Fonds chez notaire
DEGRYSE, 201, Bd de la Liberté, LILLE. T. 4862

LINSELLES

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni, le 20 juin, sous la présidence de M. R. Descamps, maire, conseiller général. 21 conseillers sont présents.

Le conseil arrête à partir du 1er mai au taux de 80 fr. plus 20 fr. de majoration à la charge de l'Etat, le montant de l'allocation mensuelle à attribuer aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources. D'autre part, il fixe à 7 fr. 50 le taux de l'allocation journalière à servir aux bénéficiaires de l'assistance aux femmes en couches.

Inspection sanitaire des écoles. — Le conseil adopte les propositions de la Ligue linselloise d'hygiène sociale, pour le contrôle médical scolaire des enfants des écoles de Roncq, Bousbecque et Linselles, sur la base de 1 fr. par tête d'habitant.

Hospices. — Comptes de 1929 : recettes, 171.973 fr. 39 dépenses : 145.441 fr. 44 ; excédent de recettes, 26.531 fr. 95. Budget additionnel 1930 : recettes et dépenses s'équilibrent à 139.563 fr. 90. Budget primitif 1931 : les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 88.839 fr. Ces divers comptes et budgets sont approuvés.

Bureau de Bienfaisance. — Comptes de 1929 : recettes, 73.092 fr. 19 ; dépenses, 45.047 fr. 54 ; excédent de recettes, 28.044 fr. 58. Le budget additionnel 1930 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 82.177 fr. 63 et le budget primitif de 1930 s'équilibre également en recettes et dépenses à la somme de 41.557 fr.

Commune. — Comptes de gestion et administratif pour l'exercice 1929. Les recettes s'élevant à 402.940 fr. 90, les dépenses se montant à 342.614 fr. 54 il y a donc un excédent actif de 60.326 fr. 41. Ce compte est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Adduction d'eau potable. — M. le Maire rend compte des conversations qui ont eu lieu récemment à la mairie de Linselles, entre les municipalités des six communes intéressées à la création d'un réseau d'eau potable ainsi que de la réponse de la Société des Eaux du Nord. A l'unanimité, le conseil est d'avis d'accepter les propositions de la Société des Eaux du Nord et autorise M. le Maire à rendre définitif et viable le projet de contrat présenté par cette société.

Réceptions définitives. — Deux procès-verbaux de travaux et fournitures effectués au compte de la commune sont homologués par l'assemblée.

Le conseil donne un avis favorable à deux délibérations de la commission de l'Hospice : le concernant la reconstruction de la ferme Decaestecker, appartenant à cet établissement et 2° concernant la vente de deux parcelles du terrain appartenant à l'Hospice et situées, l'une à Bousbecque, aux quatre chemins et la seconde à Roncq, aux quatre chemins.

Sur la proposition de M. le Maire, le conseil demande à ce que la commune soit comprise dans le réseau des communes soumises au plan d'embellissement obligatoire.

La police d'assurance des archives communales ne répondant plus à leur valeur actuelle, a vu son chiffre élever. Le conseil ratifie cette décision.

M. le maire donne lecture de la lettre préfectorale relative à la dernière campagne du timbre antituberculeux. La commune a produit une moyenne de 0,99 par habitant, soit de deux centimes supérieure à celle du département.

Un crédit spécial est voté tant pour l'achat de képis pour les sauveteurs que pour l'acquisition de divers objets de matériel d'incendie.

Après examen de diverses questions de viabilité et d'entretien des rues, avis favorable à diverses demandes d'allocations journalières pour deux réservistes et un conscrit de la classe 1929, le conseil se réunit à 22 h. pour l'examen des diverses questions d'assistance.

LA TOURNEE DU CONTROLEUR. — Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des contributions directes se trouvera à la mairie le vendredi 27 juin, à 9 h., pour procéder à la révision annuelle des bases des contributions foncières, de la contribution mobilière, de la contribution des patentes et des diverses taxes assimilées.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LA MUSIQUE MUNICIPALE RÉCOMPENSE SES VIEUX MUSICIENS. — Pour récompenser les cinquante années de brillants services de trois de ses membres : MM. Alphonse Phalempin, François Ottevaere et Alfred D'Halluin, la Musique Municipale a organisé une fête à laquelle toutes les sociétés de la commune ont prêté leur gracieux concours.

A cinq heures, un cortège se forma rue de Tourcoing, pour conduire les héros de la journée sur la place de la Mairie, où doit avoir lieu la remise des décorations. M. le maire et son conseil précédent immédiatement les trois médaillés.

Sur le kiosque de la place, M. Manaut, président de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, remet les décorations en présence de M. le Maire et de M. Jules Desmettre, président d'honneur de la société, puis il donne l'accolade aux trois médaillés aux applaudissements d'une foule nombreuse et sympathique. S'adressant ensuite au jeune Albert Nuytiens, lauréat du Conservatoire de Tourcoing, il la félicite pour ses brillants succès et engage tous les jeunes à suivre le bel exemple de leurs aînés. A son tour, M. le maire présente à trois vétérans les félicitations de la Municipalité et M. Maquet, à un mot aimable pour chacun d'eux.

M. Leveugle, président, retrace le rôle de chacun de nos médaillés dans la Musique municipale et remercie toutes les sociétés qui ont participé au cortège.

Au nom de ses deux amis, M. Alphonse Phalempin prend la parole et, en termes émus, dit toute sa reconnaissance pour M. Manaut et pour tous ceux qui leur ont procuré la joie et les honneurs de cette journée.

Cette belle fête s'est terminée par un souper de famille agrémenté, de quelques couplets du répertoire de nos meilleurs artistes.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les assistés du Bureau de Bienfaisance sont invités à retirer leurs bons de pain pour le mois de juillet, samedi prochain, dans la matinée.

TOURNÉE DU CONTROLEUR. — Le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie, samedi prochain, à 16 h. 30, pour recevoir les réclamations des contribuables.

ETAT CIVIL. — **Naissance :** Rolande Leclercq, rue des Cinq Voies, 3 ; André Dejonghe, rue du Chemin Vert, 38.

Publications : Ernest Peers, tapissier et Gabrielle Delbeke, bobineuse ; Eugène Lorge, agriculteur à Marquise et Julia Brutin.

QUESNOY-SUR-DEULE

ETAT CIVIL. — *Naissance* : Lebrun Thérèse, ferme du Tilleul ; Fin Marie, hameau du Chien.

Publication : Booneert Louis, menuisier, rue de Lille, et Leplat Alice, s. p., 31, rue Pasteur, à Saint-André ; Ollivier Maurice, monteur, rue d'Ypres, et Kaignaert Marguerite, fileuse, à Prémesques ; Dengremont Joseph, empaqueteur, hameau de la Forgette, et Vambenette Jeanne, fileuse, rue Verte.

LILLE

Tribunal Correctionnel

Audience du 26 juin

Fraude en douane. — Pczybysz Stanislas, tisseur à Roubaix, 200, rue des Longues-Haies, avait importé en contrebande sur le territoire de Toufflers, 32 kilos de tabac de provenance étrangère. 1 mois de prison et 2.000 francs d'amende.

Incorrigible ivrogne. — Lombard Emile, 60 ans, représentant de commerce, demeurant à Tourcoing, 80, rue du Moulin-Fagot, est un récidiviste de l'ivresse. Le 31 octobre 1929, le tribunal le condamnait par défaut pour ivresse en récidive, à 1 mois d'emprisonnement.

Quelques semaines après, le 22 novembre, Lombard, poursuivi à nouveau pour le même délit, recoltait par défaut 15 jours de prison.

Lombard avait formé opposition à ces deux jugements. Pour la première affaire, le tribunal a confirmé son jugement, l'opposition étant non recevable comme ayant été faite en dehors des délais de la loi ; pour la seconde, le tribunal a réduit la peine à 5 jours de prison, peine qui se confondra avec celle de 1 mois.

Vol. — Lampaert René, chef d'équipe à Desselghem, est condamné à 50 fr. d'amende pour avoir soustrait une plaque de contrôle de bicyclette.

— Modeste Dekeyser, ouvrier teinturier à Mouscron, 2, rue du Blanc-Pignon, avait soustrait des écheveaux de coton au préjudice de la maison Desurmont. 15 jours de prison avec sursis et 25 fr. d'amende.

Un grave accident d'automobile. — Le 20 avril dernier, vers 14 h. 15, M. Cleude Herbaut, 20 ans, tailleur, demeurant à Tourcoing, conduisait une automobile. Il venait de Tourcoing et se dirigeait vers Lille, en empruntant le Grand Boulevard, lorsqu'il heurta à la jambe droite avec le marchepied gauche de l'automobile Mme Spillemecker, qui venait de descendre d'une automobile conduite par son mari, pour se rendre de l'autre côté de la chaussée, afin de prendre à son domicile une de ses amies.

Renvoyé devant le tribunal sous l'inculpation de blessures involontaires, M. Herbaut, que défendait Me Arnoux, soutenait qu'il n'allait pas vite et qu'il tenait sa droite.

D'après certains témoins, la victime aurait, avant de s'engager en courant sur la chaussée, aperçu à gauche une voiture assez éloignée. Jugeant avoir le temps de gagner le domicile de son amie avant l'arrivée de cette voiture, elle ne vit qu'au moment où elle était être heurtée, la voiture du prévenu qui arrivait sur sa droite.

Mme Boyer-Chammard est constituée partie civile pour le victime, qui avait été amputée de la jambe droite.

Le tribunal a condamné Herbaut à 50 fr. d'amende, plus deux amendes de 5 fr. pour les contraventions.

Fixant le responsabilité de l'accident, moitié à l'automobiliste moitié à la victime, il a alloué à celle-ci 120.000 fr. à titre de dommages-intérêts.

Affaires diverses. — Michel Ameye, monteur à Courtrai, et Cansteenkiste Maurice, tisserand à Marcke, se sont réciproquement portés des coups. 20 fr. d'amende au premier, 16 fr. au second.

— 6 jours de prison avec sursis à L. Wispeleere, manœuvrier à Lys-lez-Lannoy, 67, rue de la Mairie, pour vol d'une jequette de laine au préjudice de Deleu Elisa.

Un ouvrier se tua en tombant de quinze mètres

A l'angle du Boulevard de la Liberté et de la rue Jean-Baptiste-Monnoyer, dans le future annexe de la Préfecture, un terrible accident s'est produit avant-hier, vers 18 heures 30.

Un brave ouvrier, père de deux enfants, M. Charles Godeërt, 39 ans, demeurant à Saint-André-lez-Bruges, et employé par l'entreprise Rateau, comme charpentier, a perdu l'équilibre alors qu'il se trouvait à 15 mètres de hauteur.

Il éleblissait à ce moment un garde-corps d'échafaudage.

Les témoins de l'accident accoururent immédiatement, mais, de même que le docteur Rivet, mandé d'urgence ne purent que constater le décès de M. Charles Godeërt qui avait été tué net.

En attendant que la famille le réclame, le corps du pauvre ouvrier a été transporté à la morgue.

ÉLÉGANTE GARANTIE A L'USAGE

NOVELTEX
PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE
VOUS DONNERA COMPLÈTE SATISFACTION
LA BOITE DE 3 COLS : 22 FRS 50 - CHEMISES MODÈLES COURANTS : 48 FRS, 55 FRS, 65 FRS, 75 FRS CHEZ LES MEILLEURS CHEMISIERS.

Les Concours du Conservatoire

Cor, Piston, Trompette, Trombone

Cor, professeur : M. Desverte, 1er accessit (à l'unanimité), M. Hochart Paul ; 2e accessit ; M. Delbecq Louis.

Cornet à pistons, professeur M. Delettre, 2e prix (à l'unanimité), M. Heese Marcel ; 2e, M. Duhem Georges ; 1er accessit, MM. Deroo Elie et Leclercq Marcel.

Trompette, professeur : M. Delettre, 1er prix, M. Haese Marcel ; 2e prix, M. Duhem Georges ; 1er accessit, M. Leclercq Marcel.

Trombone, professeur : M. Hennebelle, 2e prix (à l'unanimité), M. Colin André ; 2e prix, MM. Anne Marc et Venhoutte Robert ; 1er accessit (à l'unanimité), M. Turpain André ; 1er accessit, M. Masson Gabriel ; 2e accessit, M. Herrebout André.

Basson, Flûte, Hautbois, Clarinette, Saxophone

Basson, professeur : M. Plessier, 1er prix, M. Duriez Désiré ; 2e prix, M. Barriselle Louis ; 1er accessit, M. Acarie François ; 2e accessit, M. Ceuguart Robert.

Flûte, professeur : M. Boullard, 1er prix, MM. Vantorhoudt Georges et Asset Robert ; 2e prix, MM. Leclercq Julien et Quattanens André ; 2e accessit, MM. Leclercq Henri, Rys et Onselaer Raymond.

Hautbois, professeur : M. Vancoppenolle, 2e prix (à l'unanimité) M. Benoquart Henri ; 2e prix, M. Brulin Edouard ; 1er accessit, M. Vanbroeck André ; 2e accessit, M. Vandendrische Gaspard.

Clarinette, professeur : M. Capelle, 1er prix (à l'unanimité), M. Simoens Lucien ; 1er prix, MM. Gernier Justin et Cliquennois Meurice ; 2e prix, M. Laigu Gaston ; 1er accessit, MM. Brixy Achille et Wercquin Albert ; 2e accessit, M. Dubar Paul.

Saxophone, professeur : M. Capelle, 1er prix (à l'unanimité), M. Fauvergue Léon ; 1er prix, M. Guisse Emile ; 2e prix, MM. Allard François, Salembier Meurice et Ceugnart Robert ; 1er accessit, M. Desoutter François.

A PARIS

A Paris, au Conservatoire National, un seul premier prix de clarinette fut décerné cette année. Ce fut à M. Henri Dionet, ancien élève du Conservatoire de Lille, classe de M. Capelle.

A ce même concours, Wellens Edmond, également ancien du Conservatoire de Lille, classe de M. Capelle, a obtenu un premier accessit à l'unanimité, premier nommé.

PETITES NOUVELLES

Vol d'outils. — Plainte contre inconnu a été portée par M. G. Boldin, 43, rue d'Artois, pour vol de 150 fr. d'outils et vêtements de jardinage.

Renversé par un cycliste. — M. Emile Decreus, 76 ans, cour Notre-Dame, 5, rue Sainte-Catherine, a été renversé, rue Léon-Gambetta, par le cycliste A. Verpore, 4, rue d'Ennetières, qui, lui-même avait été heurté par un coursier des P. T. T., qui a pris le fuite. M. Decreus est légèrement blessé à la tête. On recherche le cycliste des P.T.T.

Affichez vos prix. — Au cours de la journée de mercredi, une dizaine de contraventions ont été dressées par la police à l'encontre de commerçants de l'alimentation pour défaut d'affichage du prix des denrées à l'étalage.

Collision. — Mercredi, à 12 h. 25, une collision s'est produite à l'angle de la place de la République et du Boulevard de la Liberté entre la voiture automobile où M. Léon Delemotte, demeurant à Ronchin, 94, rue du Centre et le cycliste Albert Menez, 27, rue Châteaudun, à Lille. Seul le vélo a été endommagé.

Vol. — M. Jean Polancewuv, 29 ans, maçon, demeurant à Lille, 48, rue de Fiers, a déposé plainte à la police pour vol d'une somme de 900 fr. et d'un passeport. La police enquête.

Vol de vélo. — M. Thieffry Alfred, 31 ans, employé aux chemins de fer et demeurant rue de la Chapelle à Chéreng, a déposé plainte contre un inconnu qui lui a volé sa bécane d'une valeur de 400 francs.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FRAIS-MARAIS

LA CAMBRIOLE OPERE. — Un ou des individus se sont introduits dans le demeure de M. Cauvin Kléber, 30 ans, mineur, demeurant au 87 de la cité de la Ferronnière. M. Cauvin avait laissé sa fenêtre de derrière ouverte afin d'aérer les chambres à coucher, mais qu'elle ne fut pas sa surprise en rentrant de constater que tout était en désordre chez lui : tiroirs et meubles avaient été fouillés et on lui avait dérobé une somme en numéraire de 280 francs ainsi qu'une montre en métal. Le préjudice causé se monte à 3.[illegible] fr. environ. La gendarmerie a ouvert une enquête.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

LES FETES DU 29 JUIN EN L'HONNEUR DE LA CENTENAIRE DE MOUSCRON

Les fêtes préparées à l'occasion de la célébration du centenaire de Mme Ouvsale Vandesteene, née à Belleghem, le 3 juillet 1830, obtiendront un succès sans précédent.

Un magnifique cortège se déroulera dans le centre de la ville et amènera certainement une foule très nombreuse de spectateurs.

PROGRAMME DES FESTIVITES

Samedi 28 juin. — Salves d'artillerie annonçant l'ouverture des réjouissances.

Dimanche 29 juin. — A 10 h., en l'église Saint Barthélemy, grand'messe solennelle à l'intention de la vénérable centenaire, avec le concours de la Chorale Ste-Barthélemy et de l'Harmonie Démocratique. A 14 h. 30, réception des sociétés participantes, rue Ste-Germaine. A 15 h., départ du cortège, qui emprintera les rues des Lilas, de la Pépinière, de Rome, de Menin, de Courtrai, Grand-Place. A 15 h. 15, réception à l'Hôtel de Ville de Mme Vandesteene par les autorités communales. A 15 h. 30, cortège par les rues de Tournai, du Luxembourg, St-Pierre, de Tourcoing, du Christ, du Dragon, des Villas, de Tourcoing, de la Pépinière, des Lilas, de Rome et de la Pépinière, où se fera la dislocation.

Le cortège se composera de la Philharmonie Royale Sainte Cécile ; la société de gymnastique La Mouscronnoise ; la Fanfare Royale Les Amis Réunis ; le char représentant une chaumière de 1830 ; groupe costumé ; Harmonie Démocratique ; Corso fleuri, char vila 1930 ; groupe costumé ; Harmonie Ouvrière, Corso fleuri ; char moderne 1930 ; groupe costumé (les groupes costumés sont représentés par les sections féminines de la Fraternelle de Mouscron) ; Harmonie Ste Jeanne d'Arc ; Harmonie Royale, et enfin la centenaire entourée et suivie de sa famille et des autorités.

A 16 h. 30, grande course pédestre et course vélocipédique. A 17 h., au kiosque, place de l'Ours, grandes auditions musicales par l'Harmonie Ouvrière, l'Harmonie Démocratique, la Fanfare Royale Les Amis Réunis et la Philharmonie Royale Ste-Cécile. A 21 h., place de l'Ours, grand bal champêtre. A 22 h. 30, à l'angle des rues de la Pépinière et de Rome, brillant feu d'artifice.

Pendant toute le journée, vente de fleurs et de programmes souvenirs au profit de la centenaire.

Le comité invite tous les habitants se trouvant sur le parcours des cortèges à pavoiser leur habitation.

ACCIDENT DE ROULAGE. — M. Rossel Richard, demeurant rue du Beau-Chêne, 71, camionneur chez M. Hollebecq, brasseur, descendait la rue de Courtrai conduisant un tombereau chargé de terre, quand soudain le frein se cassa. N'étant plus maître de son attelage, celui-ci est allé se jeter contre un arbre de l'avenue Royale. Le conducteur fut coincé entre le tombereau et l'arbre et fut sérieusement blessé aux côtes et au bras. Il fut admis à l'hôpital civil pour y recevoir les soins nécessaires.

LA FETE DES ECOLES LAIQUES A WATTRELOS. — Les sections féminines de la Fraternelle participeront dimanche 29 juin aux grandes festivités organisées en profit des écoles laïques de Wattrelos (France). Elles collaboreront à une grandiose fête de nuit qui sera sans aucun doute le clou de toutes les réjouissances inscrites au programme. Rendez-vous des jeunes filles et fillettes à 19 h. 30 à la Fraternelle pour le départ en autobus.

L'AUTOMOBILE AMBULANCIERE. — Fini la vieille civière qui servait à amener les malades et blessés à l'hôpital !

Longtemps assez, elle a attristé les Mouscronnois qui la voyait passer à l'occasion dans nos rues populeuses.

Lundi prochain 30 juin, à 5 h. après-midi, à l'Hôtel de Ville, il sera fait remise officielle à l'Assistance Publique, d'une magnifique et belle automobile ambulancière qui a été acquise par la Ville en accord avec la Croix-Rouge de Belgique.

Désormais, les malades et les blessés pourront être relevés rapidement avec le concours d'infirmières.

On tremine à l'heure actuelle, à l'hôpital, l'aménagement du garage qui gardera l'auto-ambulance.

LA SOCIÉTÉ DE CRÉDIT AUX CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS OUVRIÈRES. — Le bulletin de la Chambre de Commerce de Mouscron publie ainsi que la Société de Crédit, qui a son siège à l'Hôtel de Ville a consenti à l'heure actuelle, 1.007 prêts s'élevant au total à 15,467.05 fir.

Le pouvoir d'